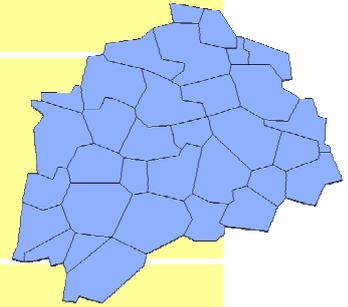


Etude sur les besoins en logements occasionnels pour les jeunes

Chambre de Métiers de Loire Atlantique

Fiche expérience - Programme LEADER + 2000/2006
Fiche réalisée par le Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant - 14 rue des Vauzelles - 44110 CHATEAUBRIANT - 02.40.28.36.64

Descriptif de l'action	Qualifier l'offre et la demande de logements occasionnels afin de mieux répondre à ces besoins sur le territoire.
Coût du projet (par financeur)	Coût total du projet : 12 879 euros Dont : LEADER + (74 %) : 9 505 euros Autofinancement : 3 374 euros
Durée de l'opération	Avril 2007 à octobre 2007



Objectifs :

→ Préciser l'offre et les moyens en :

- ▶ Identifiant l'offre existante en termes de logements occasionnels
- ▶ Précisant les moyens de mobilité mis à disposition des jeunes pour se déplacer
- ▶ Explicitant la demande

→ Analyser les demandes reçues :

- ▶ Par le biais des principaux modes de logements choisis par les apprentis, stagiaires, CDD
- ▶ En identifiant les critères de choix, les freins et conditions d'accès aux logements
- ▶ En caractérisant d'autres besoins en lien avec l'accessibilité à l'entreprise
- ▶ En listant les critères de choix des jeunes pour rester à plus long terme sur le territoire

→ Elaborer et proposer des solutions



Contexte :

Le collège des entrepreneurs du Conseil de Développement du Pays de Châteaubriant est à l'initiative de cette action. Ce collège est notamment constitué de membres élus des 3 chambres consulaires.

Dans un contexte de baisse continue du taux de chômage sur plusieurs mois sur le territoire laissant présager des difficultés de recrutement dans certains secteurs, un certain nombre de constats ont conduit le collège des entrepreneurs à initier cette action.

- ▶ En agriculture, les apprentis sont de moins en moins accueillis chez l'exploitant, ils sont donc contraints à trouver un logement à proximité de l'entreprise.
- ▶ Dans l'artisanat, 10% des apprentis travaillent dans des entreprises du territoire de Châteaubriant se situant à plus de 20 Kms de leur habitation.
- ▶ Un sentiment partagé de manque de logements globalement adaptés aux apprentis ou salariés en CDD.



Étapes de réalisation :

1. Entretien en face à face avec les collectivités, les entreprises, les apprentis, les centres de formation et écoles, les associations de logements (FJT, Une maison un toit, etc.), les missions locales et les services de l'emploi (ANPE, Maison de l'emploi..) pour analyser l'offre en logements temporaires et cerner les premiers éléments de demande.
2. Enquête publipostée auprès des communes, apprentis et entreprises.
3. Exploitation et analyse des données recueillies.
4. Proposition de pistes d'actions.

Les résultats obtenus à la fin du projet LEADER + :



- Pour les apprentis et stagiaires, peu de difficultés identifiées dans la recherche de leur logement temporaire. En revanche, situation inverse pour les nouveaux arrivants sur le territoire considérés comme un public salarié « à risque » pour les propriétaires privés (CDD, période essai, ...) et ne correspondant pas aux critères d'éligibilité pour l'accès aux logements temporaires existants du type FJT.
- De nombreuses solutions existent sur le territoire avec des structures et associations bien implantées et professionnelles mais peu de lisibilité sur leur offre.
- Logements d'urgence en faible nombre pour des publics en situation précaire .

Bilan de l'action en 2008 :



Points forts :

- Développement d'un travail en réseau des différents acteurs (entreprises, collectivités, associations de logements...) pour croiser les informations recueillies.
- Sensibilisation de l'ensemble des acteurs du territoire aux questions de logement temporaire au-delà même des ambitions initiales de l'étude (problématique des logements temporaires à caractère d'urgence ou d'insertion).



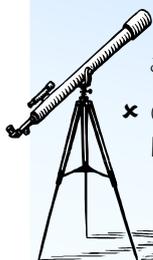
Points faibles :

- Peu d'entretiens avec des apprentis hors du territoire qui auraient permis de mesurer l'attractivité du territoire.

Les perspectives :

3 axes de travail ont été définis en matière d'actions :

- × Développer l'offre de logement temporaire pour l'accueil de personnes en activité (salariés en CDD ou en période d'essai, apprentis, stagiaires...) en complément des services existants. Les actions devront être élaborées en tenant compte des besoins affinés au niveau des entreprises.
- × Centraliser l'offre en matière de logements, en particulier temporaires, pour faciliter l'accueil des nouveaux habitants.
- × Adapter l'offre en logements temporaires d'urgence et d'insertion aux besoins des populations précaires sur le territoire.



L'apport de LEADER + pour ce projet

L'approche LEADER a favorisé la dimension partenariale de cette étude et des travaux qui en découlent.

Le financement de la part de LEADER a également permis l'embauche d'une stagiaire pour réaliser les entretiens et dépouiller les résultats.



Contacts :

Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Virginie CASSAIGNE
Chargée de mission
du Pays de Châteaubriant

☎ 02.40.44.60.59
02.40.44.61.18

Mél : vcassaigne@cm-nantes.fr

